

Bilan Innocenti 11 de l'UNICEF

Le bien-être des enfants dans les pays riches : vue d'ensemble comparative

Messages clés

- La situation des enfants canadiens n'est pas aussi reluisante qu'elle devrait l'être. Le *Bilan Innocenti 11* de l'UNICEF indique en effet clairement que, compte tenu de l'économie du Canada, le bien-être des enfants pourrait être supérieur.
- En matière de bien-être des enfants, le Canada se classe au 17^e rang sur 29 pays évalués, une position médiane qui ne s'est pas améliorée depuis la dernière évaluation, laquelle remonte à une décennie.
- Fait particulièrement inquiétant, le Canada a reculé de sept places concernant le niveau de satisfaction des enfants à l'égard de la vie. Seulement cinq pays de l'Europe de l'Est viennent derrière le Canada en la matière.
- Le Canada se distingue dans certains aspects du bien-être des enfants, mais tire de l'arrière dans d'autres. Les principales préoccupations comprennent, entre autres, le pourcentage élevé d'enfants vivant avec un surpoids (27^e sur 29), le taux élevé d'intimidation (21^e sur 29), le faible taux d'enfants âgés de 15 à 19 ans qui participent à l'enseignement secondaire (24^e sur 29), et la consommation élevée de cannabis (29^e sur 29).
- Les indicateurs dans lesquels les enfants canadiens s'en tirent mieux que les enfants vivant dans la plupart des autres pays comprennent le faible taux de consommation de tabac (3^e sur 29) et le taux élevé de réussite en mathématiques, en lecture et en sciences chez les enfants âgés de 15 ans et moins (2^e sur 29).
- Comme la plupart des pays, le Canada affiche des progrès dans presque tous les indicateurs; seuls ceux concernant le surpoids et la perception qu'ont les enfants de leur propre vie ont reculé au cours de la dernière décennie.

- Le bien-être des enfants est une responsabilité partagée, mais tous les indicateurs du *Bilan* sont influencés par les décisions gouvernementales. Le gouvernement canadien peut améliorer le bien-être des enfants au Canada en :
 1. fournissant davantage de renseignements sur les sommes d'argent imparties à l'enfance : La publication de budgets gouvernementaux annuels indiquant quelles allocations directes sont versées aux programmes et quels services sont offerts aux enfants canadiens permettra de déterminer dans quelle mesure ces derniers reçoivent leur juste part des ressources, et si les investissements sont axés sur les besoins.
 2. publiant des rapports périodiques concernant la situation des enfants au Canada : Mesurer les progrès est essentielle à l'élaboration de politiques publiques efficaces et à l'allocation rentable de ressources limitées. Un rapport annuel sur la situation des enfants au Canada devrait mesurer le bien-être des enfants dans toutes les conditions de l'enfance influencées par les décisions gouvernementales.
 3. veillant à ce que les droits et les opinions des enfants constituent une priorité dans les décisions politiques : L'application d'une méthode d'évaluation d'impact sur les droits de l'enfant aux politiques et lois gouvernementales, et la nomination d'un commissaire national à l'enfance contribueront à rendre les enfants plus présents pour les décideurs.